Voir la version en ligne

Pour être sûr(e) de recevoir nos prochains courriels, ajoutez lena.baraud@uicn.fr à votre carnet d'adresses.

Mars 2021

Lettre d'actualités "Espèces"

Nouvelles de la Commission et du programme "espèces" du Comité français de l'UICN

Bonjour,

Voici le cinquième numéro de la lettre d'actualités élaborée avec la contribution des membres de la Commission "espèces" du Comité français de l'UICN.

N'hésitez pas à le faire suivre à tous ceux qui pourraient être intéressés (lien d'inscription).

N'hésitez pas également à nous faire part de vos idées et suggestions (sujets à traiter, pistes d'amélioration...) pour nous aider à élaborer les prochains numéros.

Bonne lecture !

Actualités des membres de la Commission

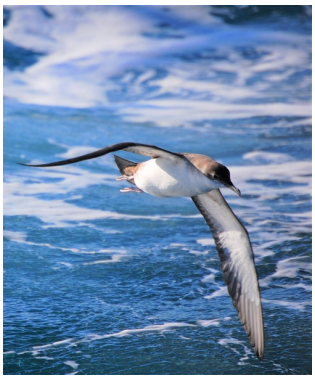

Nouveau PNA sur le Puffin des Baléares

Le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), oiseau nicheur endémique des Baléares, est considéré comme l'un des oiseaux marins les plus menacés d'Europe. Il a été évalué sur la Liste rouge nationale en catégorie "Vulnérable", ce qui confère à la France une forte responsabilité lors de ses périodes de présence. On peut le retrouver dans les eaux territoriales françaises de l'Atlantique en période internuptiale et dans une moindre mesure en Méditerranée lors de sa période de reproduction.

Pour agir en faveur de cette espèce, un Plan national d'actions (PNA) vient d'être lancé. Le ministère en charge de l'écologie a désigné la DREAL de Bretagne comme coordinatrice du projet et la rédaction du PNA a été confiée à l'Office français de la biodiversité (OFB).

Validé officiellement par le ministère en ce début d'année 2021, le plan a pour objectif de mobiliser et d'associer tous les partenaires et acteurs possédant des leviers d'action pour améliorer le statut de conservation défavorable de cette espèce. Il propose d'organiser un suivi complet de cet oiseau marin et plus particulièrement de caractériser et de réduire les pressions qui pèsent sur lui. Une des actions phare sera de déterminer précisément les interactions entre le Puffin et les engins de pêche en collaboration avec les acteurs de ce secteur d'activité.

Pour décliner ses 23 fiches actions, ce PNA se veut très opérationnel et affiche un budget prévisionnel de 1,5 millions d'euros, dont 73 % des financements sont déjà sécurisés. Pour assurer sa mise en œuvre, l'OFB vient de recruter un animateur, Adrien Lambrechts, qui prendra son poste courant mai.

Pour en savoir plus :
- Contact : Mathieu Entraygues (OFB)

Deuxième phase du projet FEnTOM sur la flore endémique d'outre-mer

Les territoires d'outre-mer français abritent une biodiversité exceptionnelle, comptant de nombreuses espèces endémiques. Onze de ces territoires font partie des 36 points chauds de biodiversité mondiale, soit les zones où des concentrations élevées d'espèces endémiques subissent une perte importante d'habitat. Afin de préserver ce patrimoine, le Muséum national d'Histoire naturelle, le ministère des Outre-mer et l'Office français de la biodiversité ont initié en novembre 2019 le projet FEnTOM (Flore Endémique Terrestre des Territoires d'Outre-Mer). Mettant à profit la richesse des collections des herbiers français, avec la participation de nombreux acteurs à travers le monde, l'équipe rassemblée autour de ce projet a dressé l'inventaire complet de la flore vasculaire et de la bryoflore endémiques de ces territoires (Véron et al. 2021).

Lors de sa première phase, le projet a mis en évidence que les outre-mer abritent dans leur globalité 3 744 espèces ou infra-espèces de spermatophytes (plantes à graines), 241 ptéridophytes (fougères et autres plantes vasculaires à spores) et 448 bryophytes (mousses, hépatiques et anthocérotes) endémiques strictes, représentant respectivement 94,3%, 98,4% et 99,5% de la flore endémique de France pour chacun de ces groupes. Ce nouvel état des lieux est précieux, aussi bien pour les chercheurs que pour tous les acteurs de la conservation du monde vivant. Les différentes évaluations de la Liste rouge mondiale ou nationale établies selon la méthodologie de l'UICN montrent que 51,6% des spermatophytes endémiques des outre-mer sont menacées d'extinction du fait de l'intensification des menaces pesant sur les écosystèmes. Si ces espèces venaient à disparaître, elles seraient perdues à l'échelle de la planète ce qui donne à la France la responsabilité de leur préservation. Dans la deuxième phase du projet, l'équipe FEnTOM et ses partenaires, dont le Comité français de l'UICN et l'association Endemia en Nouvelle-Calédonie, actualisent désormais les connaissances de l'état de conservation de cette flore. À terme, l'objectif sera de formuler des recommandations d'actions visant à guider les politiques de conservation.

Pour en savoir plus :
- Article en cours de publication : Véron *et al.* 2021. An assessment of the endemic spermatophytes, pteridophytes and bryophytes of the French Overseas Territories: towards a better conservation outlook. *Biodiversity and Conservation*.
- Contact : équipe FEnTOM

Une opportunité pour la conservation du Phasme du palmiste

Le Phasme du palmiste (*Apterograeffea reunionensis*) est un phasme endémique de la Réunion, classé "En danger critique" selon la Liste rouge nationale. Ses plantes hôtes sont essentiellement des palmiers endémiques : les palmistes rouges (*Acanthophoenix spp.*) et le palmiste blanc (*Dictyosperma album*). Ces palmiers représentent une forte valeur marchande en tant qu'aliment de choix dans la gastronomie réunionnaise. Aujourd'hui, ils sont devenus rares à l'état naturel à cause du braconnage dont ils font l'objet. De fait, les insectes palmicoles qui leur sont inféodés se retrouvent tous menacés.

En 2020, l'Association réunionnaise d'écologie (AReE) a initié un état des lieux des populations du Phasme du palmiste sur l'île. Une première étude portant sur la commune de Saint-Philippe a consisté à établir une cartographie de la distribution du phasme dans la zone. L'analyse de photographies aériennes prises depuis 1949 a permis d'avoir une meilleure compréhension de l'évolution des paysages depuis le milieu du XXème siècle sous l'effet des pratiques agroforestières et agricoles.
Contrairement à l'opinion établie de l'inhospitalité des plantations de palmistes pour le phasme, il ressort de cette première étude que la culture de palmistes telle qu'elle est pratiquée de nos jours représente une opportunité pour la conservation de l'espèce. Il peut être considéré aujourd'hui que sur la commune de Saint-Philippe, le phasme est

en train de regagner du terrain grâce à la mise en place de cette activité agricole apparue autour des années 2010.

Suite à cette étude, l'AReE prévoit d'aller à la rencontre des agriculteurs afin de les sensibiliser à la présence et à la conservation de cette espèce emblématique. Après avoir été mené au bord de l'extinction par la surexploitation des palmiers sauvages, le Phasme du palmiste devra peut-être son salut à l'exploitation agricole de ses plantes hôtes. Le temps que les perceptions et les comportements évoluent ou que la chute du prix des cœurs de palmistes sauvages permette enfin à ces plantes majestueuses, accompagnées de leur faune palmicole, de reprendre leur place dans la forêt réunionnaise.

Pour en savoir plus :
- Consulter le site internet de l'Association réunionnaise d'écologie (AReE)
- Contact : Samuel Couteyen (AReE)

Projet CARI'MAM

Le projet « CARI'MAM », pour Caribbean Marine Mammals Preservation Network, vise à renforcer le réseau d'acteurs qui travaillent sur les mammifères marins dans la grande région Caraïbe. Financé par le Fonds européen de développement régional via le programme Interreg, le projet a été lancé en 2018 et prendra fin en 2021. Il est coordonné par le sanctuaire Agoa (géré par l'Office français de la biodiversité), avec l'appui du Centre d'activité régional du protocole espèces et espaces protégés de la Convention de Carthagène (CAR SPAW) et les Réserves naturelles nationales du Grand Connétable et de Saint-Martin.

Ce projet s'intègre notamment dans la démarche portée par la motion 118 « Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale », qui sera discutée lors du prochain Congrès mondial de l'UICN.

Les premières années du projet ont été principalement dédiées à la mise en réseau des acteurs par l'organisation d'ateliers d'échanges et la création d'outils de travail collaboratifs en ligne. Des méthodes de suivis de populations ont aussi été testées et un état des connaissances sur les menaces pesant sur les mammifères marins dans la région a été réalisé, avec notamment la révision du Plan d'action mammifères marins 2008 du protocole SPAW.

L'année 2021 sera essentiellement dédiée à l'acquisition de connaissances par l'extension d'un réseau d'hydrophones fixes (micros pour enregistrer les ondes acoustiques sous l'eau) et des campagnes en mer, mais aussi au renforcement des compétences avec notamment l'organisation de formations. Une conférence finale clôturera le projet en septembre 2021. Si les conditions le permettent, elle se déroulera en présentiel sur l'île de Saint-Martin.

Pour en savoir plus :
- Consulter le site du projet CARI'MAM
- Consulter le site du CAR-SPAW
- Contact : Gérald Mannaerts (OFB) ou Géraldine Conruyt (CAR-SPAW)

Actualités du programme "Espèces"

La Liste rouge nationale : 13 ans de résultats

À l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage le 3 mars 2021, la Liste rouge des espèces menacées en France a dressé son bilan, issu de 13 années d'évaluations menées sur la faune et la flore sauvages.

Riche d'une remarquable biodiversité, la France abrite dans ses territoires de métropole et d'outre-mer de nombreuses espèces menacées. Grâce à la Liste rouge, elle dispose d'un inventaire de référence pour les identifier et agir pour les protéger.

Le Comité français de l'UICN et l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) publient le bilan de 13 années de résultats, obtenus

depuis le lancement de la Liste rouge nationale en 2008 :
- 13 842 espèces ont été évaluées en France métropolitaine et en outre-mer ;
- 2 430 espèces sont aujourd'hui menacées ;
- 187 espèces ont disparu de France ou sont déjà éteintes au niveau mondial.

La Liste rouge agit comme un véritable baromètre de l'état de santé des espèces en France !

Ces résultats ont été obtenus avec la contribution de 31 organisations partenaires et plus de 500 experts.

En savoir plus

Découvrez le "Réseau espèces exotiques envahissantes outre-mer"

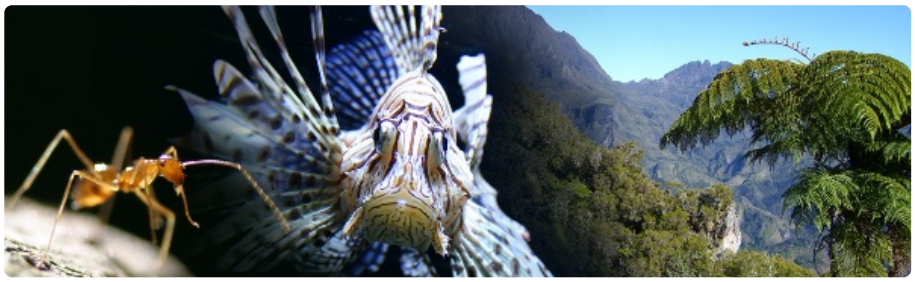

En 2005, le Comité français de l'UICN a lancé une Initiative spécifique sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) en outre-mer dans l'objectif d'améliorer la prévention et l'efficacité des réponses face à ce phénomène.

Forte de ses 15 années d'existence, l'Initiative devient le « Réseau espèces exotiques envahissantes outre-mer ». Mobilisant de nombreux experts et personnes ressources impliquées sur cette problématique, il rassemble des chercheurs, des gestionnaires d'espaces naturels, des animateurs de réseaux locaux, des experts naturalistes, travaillant au sein d'associations, d'organismes de recherche, de services des collectivités territoriales, de services de l'Etat et d'établissements publics, localisés en outre-mer et en métropole.

L'équipe de coordination du Réseau EEE outre-mer est donc ravie de mettre en œuvre sa nouvelle feuille de route 2021-2023 avec l'appui de près d'une centaine de membres !

Pour en savoir plus :
- Consulter l'article dédié sur notre site internet
- Contacter Yohann Soubeyran et Clara Singh

Autres actualités du Comité français de l'UICN

Le programme PPI lance son site internet !

Le 11 mars 2021, le Programme de Petites initiatives (PPI) mis en oeuvre par le Comité

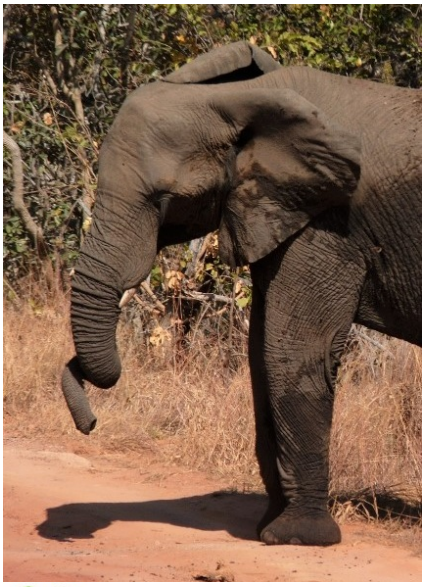

français de l'UICN a inauguré son site internet. Ce programme, financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), appuie et met en lumière les projets des acteurs africains travaillant pour la conservation de la nature.

Le site répertorie les dernières actualités du programme, mais aussi les 245 projets soutenus depuis 2007 en Afrique subsaharienne sur des actions concrètes et des thématiques variées, comme par exemple la résolution des conflits Homme-animaux ou la création d'aires protégées communautaires. Les dernières actualités du PPI y sont disponibles, ainsi qu'une section spécifique pour informer sur les prochains appels à projets et processus de sélection.

PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES

PPI PROTÉGER, PARTICIPER, INNOVER
PROTECT, PARTICIPATE, INNOVATE

En savoir plus

Actualités internationales de l'UICN

Mise à jour de la Liste rouge mondiale

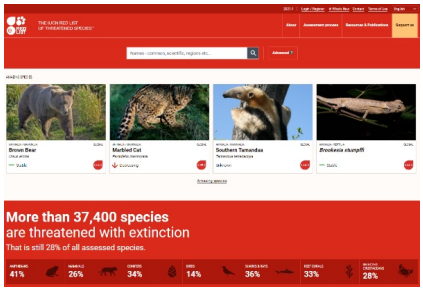

La Liste rouge mondiale de l'UICN vient de connaître sa dernière mise à jour le 25 mars dernier (version 2021-1).

Au total, 134 425 espèces sont désormais évaluées, dont 37 480 sont menacées. On trouve notamment parmi les espèces menacées 41 % des amphibiens, 14 % des oiseaux, 26 % des mammifères, 36 % des requins et raies, 33 % des coraux constructeurs de récifs et 34 % des conifères.

Dans cette dernière actualisation, l'Éléphant de forêt d'Afrique (*Loxodonta cyclotis*) est désormais classé "En danger critique" et l'Éléphant de savane d'Afrique (*Loxodonta africana*) "En danger", du fait du déclin de leurs populations depuis plusieurs décénnies en raison du braconnage pour l'ivoire et de la perte d'habitats naturels. Avant cette mise à jour, les éléphants d'Afrique étaient considérés comme une seule espèce, classée comme "Vulnérable". C'est la première fois que les deux espèces sont évaluées spéarément pour la Liste rouge de l'UICN, suite à l'émergence de nouvelles preuves génétiques.

Consulter le communiqué de presse

Consulter le site de la Liste rouge mondiale

Nouvelles dates du Congrès mondial de l'UICN

En raison du contexte pandémique actuel de la COVID-19, l'UICN et le gouvernement français ont décidé en fin d'année 2020 de reporter une nouvelle fois le Congrès mondial de l'UICN prévu à Marseille. Initialement programmé en juin 2020, puis reporté une première fois en janvier 2021, le Congrès se tiendra finalement du 3 au 11 septembre 2021.

Consulter le communiqué de presse

Sommet mondial de la jeunesse :
En amont du Congrès mondial se tiendra virtuellement le premier Sommet mondial de la jeunesse du 5 au 16 avril 2021. Avec pour objectif d'offrir un espace de rencontres et d'échanges entre les jeunes du monde entier, ce sommet sera composé d'ateliers de renforcement des capacités et d'évènements de mise en réseau. Les jeunes seront également invités à contribuer à un document final qui sera présenté à l'Assemblée des Membres de l'UICN à Marseille.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site internet dédié au Sommet ou à contacter notre point focal national Fabien Kufel.

Inscriptions au Congrès :
Les inscriptions sont à nouveau ouvertes et possibles à partir de la page internet dédiée.

Consulter le site internet pour plus d'informations sur le Congrès

Répercussions du Covid-19 sur des efforts de conservation

L'UICN a publié le 11 mars 2021 de nouveaux constats concernant les répercussions de la pandémie actuelle sur les efforts de conservation dans certaines régions du monde. En effet, les impacts de la crise ont notamment frappé durement certains pays africains et asiatiques, où l'on peut observer en particulier des pertes d'emplois parmi les gardes-forestiers des aires protégées et une réduction de l'action des patrouilles de lutte contre le braconnage.

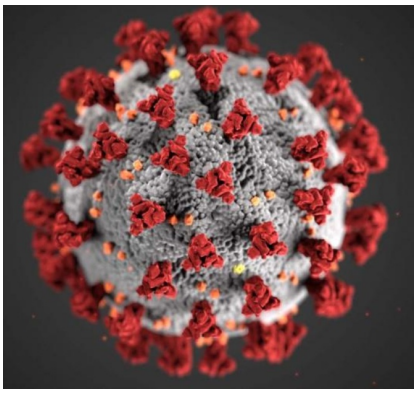

En savoir plus

Actualité juridique

Nouvelle protection des amphibiens et reptiles

Suite à un travail de sensibilisation et de plaidoyer de plusieurs années de la part des spécialistes des amphibiens et des reptiles, un nouvel arrêté de protection pour la France métropolitaine est paru au Journal officiel le 11 février 2021.

Trois niveaux de protection sont à considérer :
- le premier s'appliquant à 51 espèces, assure une protection des individus et de leur milieu. Parmi ces espèces, on peut retrouver la Vipère péliade (*Vipera berus*),

classée "Vulnérable" sur la Liste rouge nationale, dont la situation fortement défavorable avait été mise en avant.

- le second niveau permet la protection des individus de 20 espèces.
- tandis, que le troisième niveau concerne 2 espèces, la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) et la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), dont la protection reste pour le moment très limitée. Celle-ci pourra être amenée à évoluer prochainement, suite à des études spécifiques et à une révision de la réglementation s'appliquant aux pratiques de pêches dont elles font l'objet.

Pour en savoir plus :
- Consulter l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés
- Lire l'article à ce sujet de la Société herpétologique de France (SHF)

Événements

9ème conférence Planta Europa

Du 13 au 17 septembre 2021 se tiendra la 9ème édition de la conférence Planta Europa à Paris.

Ce rendez-vous réunira botanistes, chercheurs, praticiens, gestionnaires de milieux naturels, pouvoirs publics et étudiants pour partager ensemble des idées et des expériences sur le thème de la conservation des espèces végétales et des habitats à l'échelle de l'Europe. Ce sera également l'opportunité d'évaluer et de discuter des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Stratégie européenne de conservation des plantes, de poser les bases d'une nouvelle stratégie et de prendre part aux discussions sur les objectifs de l'après-2020 à plus grande échelle.

Les principaux thèmes qui seront abordés ont d'ores et déjà été partagés au travers d'une première circulaire.

Consulter le site pour en savoir plus

Ouvrages et publications

Parution du volume 2 de l'Atlas des mammifères sauvages

En janvier 2021 est paru le second volume de l'Atlas des mammifères sauvages de France portant sur les ongulés et les lagomorphes. Cet ouvrage constitue une synthèse unique des connaissances disponibles sur les espèces présentes en métropole et en outre-mer. Au travers de monographies spécifiques, sont détaillées les caractéristiques des 28 espèces

concernées, incluant notamment des informations sur leur biologie, leur répartition et leur situation en termes de conservation et de gestion. Cet atlas vise un large public composé de scientifiques, de naturalistes, de gestionnaires et d'administrateurs.

Pour en savoir plus

Autres lettres d'informations de l'UICN

Parmi les dernières lettres d'actualités de l'UICN :

- Gnusletter : Volume 37 Number 2 - décembre 2020
- Lettre d'actualités "Save Our Species" de l'IUCN : Numéro spécial du 16 décembre 2020
- PARKS, le jounal international des aires protégées et de la conservation : Numéro spécial de mars 2021

Les autres lettres d'actualités du programme "espèces" du Comité français :

- Lettre d'informations du Centre de ressources EEE : numéro 13 - janvier/février 2021

deRéalisation : Lena Baraud (Comité français de l'UICN).
Avec l'équipe "Espèces" du Comité français : Madeleine Freudenreich, Emmanuelle Sarat, Clara Singh, Yohann Soubeyran et Florian Kirchner.

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Nyls de Pracontal (indépendant), Mathieu Entraygues (OFB), Simon Véron (MNHN), Élise Lebreton (MNHN), Samuel Couteyen (Association réunionaise d'écologie), Claire Pusinieri (CAR-SPAW), Laurent Tatin (TAKH) et Philippe Chardonnet (IUCN SSC Antelope Specialist Group).

Crédits photographiques :
Sonneur à ventre jaune (© Jean-Pierre Vacher), Puffin des Baléares (CC-BY-NC-ND Jofre Ferrer), Aloe de Mayotte (© Guillaume Viscardi), Phasme palmiste (© Samuel Couteyen), Baleine à bosse (© Eric Lancelot), Éléphant de savane d'Afrique (© Lena Baraud), Virus Sars-CoV-2 (CDC / Alissa Eckert, MS; Dan Higgins, MAMS), Vipère péliade (© Jean-Christophe de Massary), Grenouille verte (CC-BY-SA Clément Bardot), Centaurée de la Clape (© Florian Kirchner).

www.uicn.fr | uicn@uicn.fr

Conformément à la loi RGPD mise en application à compter du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement et d'opposition aux informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de communication@uicn.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part par email, vous pouvez vous désinscrire ci-dessous.

Se désinscrire de la liste de diffusion

Copyright © 2020 Comité français de l'UICN. Tous droits réservés